Cac
FRC
8864

TROUVAILLE.

EN voici bien d'un autre ; insensiblement le pot au rose se découvre, & malgré leurs précautions, nos scélérats enragés commencent à être démasqués. Encore quelques jours, & nous verrons clair. Et déjà ne voit-on pas que la haine contre le Roi, la Reine, la famille Royale, le Clergé & la Noblesse les ont guidé dans tout ce qu'ils ont fait ; n'est-il pas clair & évident qu'ils en vouloient & à la religion & à la monarchie. A la religion, parce que les bougres n'ont ni foi ni loi ; qu'ils voudroient qu'ils n'y eût ni enfer parce qu'ils le craignent, ni paradis parce qu'ils détestent la vertu, & n'aiment que le contentement, de leurs infâmes passions. Citoyens, examinez leur conduite, & vous verrez si je cherche à vous tromper. Demandez à Mirabeau, Barnave, Chapelier, Duport, Demenou, d'Aiguillon, Roberspierre, Rabaut de Saint-Etinne, Hemery, Jessé, Garat le cadet, Montesquiou, l'évêque d'Autun, les Curés Dillon, Gouttes, Soupe & leurs dignes collègues du côté gauche ; demandez-le aux Apposta ts Bénédictins, Génovéfins, &c. qui, pour cacher

M & W 17744

leur état, jouent les arlequins : demandez le à cette troupe d'imbécilles, à la tête deſquels ſe trouvent entr'autres les Rochefoucault, Montmorency, Luines, Caſtellanne, diſciples de l'impie académicien Condorcet : demandez-le aux ingrats & régicides Lameht, Broglie, Noailles, &c. ; demandez-le aux Janféniſtes, Freteau, Camus, Martineau, Teillard, Target, & Conſorts ; que pourront vous répondre ces Supots de l'enfer ? Oſeront-ils nier contre l'évidence même, qu'ils en veulent à la deſtruction de la religion catholique, que la France a toujours regardée comme loi fondamentale du Royaume ? C'eſt pour réuſſir dans ce déteſtable deſſein qu'ils dépouillent le Clergé, détruiſent les Ordres Religieux, & vendent les biens de l'égliſe, ſous prétexte qu'ils ſont uſurpés ſur le pauvre peuple, & que les beſoins de l'Etat l'exigent. S'ils ſont uſurpés ſur le pauvre peuple, c'eſt donc au pauvre peuple qu'il faut les reſtituer & non les annéantir : ſi c'eſt pour payer les dettes de l'Etat ; quelles ſont-elles ces dettes ? Tout le monde les ignore, à la réſerve de cette exécrable Aſſemblée, & il y avoit mille moyens de les liquider ſans rien vendre ; mais ces ſacrés gueux les ont tous rejettés pour ne faire uſage que de ceux qui ſont les deſtructeurs & onéreux à nous, peuple toujours malheureux & plus infortuné que jamais. Sur qui tomberont les exécrables décret de ces voleurs ? Sur qui ? ſur vous, ſur moi, ſur nos enfans. Plus d'azyle à l'innocence, à

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

la vertu, plus de retraite, plus de ſoulagement. Dans nos Villages, à qui nous adreſſions-nous, lorſque nous nous trouvions dans la peine, le beſoin, la misère, c'étoit aux eccléſiaſtiques vertueux de tous les Ordres, il en eſt beaucoup qui ſont dignes de notre vénération; c'étoit à nos curés, nos paſteurs, nos bons vicaires; & dorénavant à qui aurons-nous recours, puiſqu'on les détruit en grande partie & qu'on met les autres à l'aumône : ſera-ce aux avocats, aux procureurs, à ces ſangſues du malheureux payſan ? Oublions-nous que ces jeanfoutres ne ceſſoient de vuider nos pauvres bourſes, & de nous eſcroquer juſqu'au dernier ſol. Les ſcélérats de tous temps accoutumés au pillages, font aujourd'hui en grand dans l'infâme aſſemblée, ce qu'ils faiſoient en petit avec chacun de nous en particulier. Il n'eſt pas un de ces monſtres qui ne s'enrichiſſe actuellement & ne compte encore s'enrichir avec le temps aux dépens de notre bon Roi, de la Nobleſſe, du Clergé & de nous-mêmes, peuple, victime éternelle de leur langue de ſerpent. Lorſqu'il ſera queſtion des impoſitions : attendons-nous à être écraſés par eux. Dans l'ancien régime nous payions beaucoup, il eſt vrai; mais au bout nous vivions : dorénavant nous ſerons obligés de payer le double, & nous mourrons de misère; parce que ces brigands mettent tout le monde dans l'impoſſibilité de nous aider, & qu'eux-mêmes ſe propoſent d'accaparer les emplois, les hon-

neurs & la plus saine partie des impositions qu'ils comptent lever sur nous ; & nous serions assez sots pour obéir à ces foutus rois de cartes ; car ces manans d'avocats, ces bougres de racles-déniers, de vuides gousfets, qui ne vivoient qu'à nos dépens, de rapines & d'escroqueries dans la Capitale & dans les Provinces, prétendent être nos Souverains. Comment ! sacré mille foutre, nous, Français, qui ne reconnoissions qu'un Roi, un Monarque ; nous, qui avons un Prince si bon & si digne de notre amour, nous le détrônerions pour devenir sujets & esclaves d'un tas de plats-pieds, de filoux & de foutus gueux, qui pleins de vermine & de crasse, & n'avoient pas de quoi vivre dans leurs chenils, où ils seroient morts de faim, s'ils n'avoient su nous tromper. Nous, Français, nous serions les esclaves de ce b..... qui n'ont ni foi, ni loi, ni cœur, ni honneur, ni probité, ni sentimens. Nous, Français, nous souffririons que notre respectable Monarque, notre ami, notre pere devint leur sujet, leur serviteur, leur commis, comme ils le disent eux-mêmes. La rage & la fureur me saisissent, lorsque je pense qu'ils retiennent ce maître chéri, prisonnier & qu'ils veulent l'empêcher de circuler dans ses Provinces ; Eh ! pourquoi ne circuleroit-il pas pour consoler ses peuples, comme le bled pour le faire vivre ? parce que les scélérats craignent que les vertus du Roi & de son auguste compagne soient connues de ces mêmes peuples, afin de les tromper plus facilement.

Camarades & Concitoyens, voulez-vous savoir ce

que c'eſt que les avocats & les procureurs, cette vermine de la juſtice ; écoutez mon hiſtoire, & ce n'eſt pas un conte fait à plaiſir, puiſque cette avanture convertit un avocat, miracle, foutre, plus grand que la réſurrection d'un mort.

Dans un certain pays de la France, où l'uſage eſt de mener tous les pourceaux de la ville & qu'on ramaſſe au ſon d'une cornemuſe pour les conduire dans les bois voiſins à la glandée, il arriva l'avanture ſuivante.

Dans le déclin du jour, les Pâtres ayant réuni le troupeau le voulurent garder à la loge commune, on ouvre la grande porte ; ordinairement chacun de ces animaux s'empreſſoient d'y entrer ; quel fut cette fois l'étonnement des Pâtres, de voir que tous ſans exception refuſoient même d'en approcher. Vous ſentez bien que les coups de fouet commencerent à rouler. L'affaire devint ſérieuſe. Les Pâtres furieux, frappent à toute outrance, les pourceaux grognent, crient & refuſent d'obéir ; le tumulte augmente, le monde s'aſſemble, les juremens des Pâtres, les éclats de rire du peuple, le grognement des pourceaux, les aboyemens continnels des matins, les coups de fouets forment une muſique de diable. Un avocat dont la maiſon étoit à quelques pas du grand Porcher, interrompu dans ſon travail par cet affreux charivari, ſe met à ſa fenêtre, témoin oculaire de ce qui ſe paſſoit, ne pouvoit imaginer d'où venoit l'inconcevable acharnement de nos ſeigneurs les cochons à ne vouloir pas

s'approcher de la *soue*, lorsqu'il entendit un des Porchers, qui, après avoir vomi tout ce que la rage lui inspiroit & fait une exacte & scientifique énumération de tous les juremens qu'il connoissoit, s'écria : entrez comme les avocats & les procureurs entrent en enfer; aussitôt tous les pourceaux sans exception, se précipitent les uns sur les autres, font des cris horribles, c'est à qui passer le premier, au risque de se casser quelques membres ou de s'étouffer. ; & notre avocat stupefait abandonne son foutu emploi.

Camarades, voilà nos législateurs ; fiez-vous à ces jeanfoutres, s'y fiera qui voudra ; mais ce ne sera surement pas moi.

Du moins l'avocat honnête sentit le risque qu'il couroit, il quitta son office. Allez, ne craignez rien, ceux de l'Assemblée Nationale ne quitteront pas celui qu'ils rempliſſent pour le malheur de la France Leur commerce est trop bon & trop lucratif, ils y font trop bien leurs choux gras. 18 livres par jour, sans les tours de bâtons. Savez-vous bien que 12 de de nous à 30 sols par jours, se nourriroient comme il faut. Est-il juste que de foutus bougres de rogneux comme ça soient à bouche que veux-tu, & que pour un d'eux, douze bons citoyens meurent de faim.

Un livre paroît, qui a pour titre, *bon Dieu qu'ils sont bêtes ces Français.* Ma foi ce brave homme a raison, il faut en convenir, oui, nous sommes des bêtes, bêtissimes ; que ne prenons-nous des fouëts pour chasser ces bougres de législateurs, comme les

Porchers pour faire entrer les cochons dans la *foue* ! Ils ne cherchent qu'à exterminer Paris ; qu'à en faire un déſert par l'émigration qu'y cauſent leurs foutus décrets ; qu'à bouleverſer les Provinces, détrôner le Roi, le garder priſonnier & puis peut-être le faire mourir, s'enrichir avec les capitaliſtes & les agioteurs, accaparer tout le numéraire & nous donner en place de bon argent, des foutus torcheculs, qui dans quelque temps pourront à peine ſervir à faire des papillottes pour nos petits maîtres & les griſettes du Palais-Royal ou du coin des rues &c. Oh ! que les provinces ſont ſottes de nous avoir envoyé cette maudite engeance d'avocats, qui porte par tout la déſolation. Oui, par-la-ſambleu, l'ami Marat auroit preſque eu raiſon, ſi aulieu de 800 potences qu'il demandoit aux Tuileries, il s'étoit borné à une centaine auſſi hautes que celle d'Hamau, pour y attacher 100 enragés choiſis dans les Clubs & l'infernale Aſſemblée, pour ſervir d'exemple. Mais moi, ce n'eſt pas ce que je voudrois ; je demande la liberté de mon pere, de notre pere à tous, de Louis XVI ; je demande qu'il ſoit notre Roi ; qu'il choiſiſſe d'honnêtes gens pour juger ces ſcélérats & nous défaire de cette vermine infecte qui empoiſonne l'eſprit, le cœur & le jugement de tous les Français.

Ne voilà-t-il pas que ces bougres de gueux veulent faire tomber ſur le bon peuple de Paris les horreurs, les forfaits, les meurtres & les aſſaſſinats des 5 & 6 octobre, & les crimes qui avoient devancé ces jours

à jamais exécrables. Voyez comment s'exprime ce foutu menteur de rapporteur digne de la potence ; cet infâme, ne s'aviſe-t-il pas d'aſſurer que d'Orléans & Mirabeau, ſont blancs comme neige, inocents comme des enfans nouveaux nés. Il a beau faire, ni chaux, ni ſavons ne pourront blanchir leur noirceur. C'eſt, dit-il, *le peuple de Paris qui s'eſt livré à ces exécrables attentats.* Quoi, ſans chefs, ſans inſtigateurs! Chabrou, Chabrou, tu nous la bailles belle, le peuple de Paris aſſaſſin, meurtrier, ſauvage, cannibale, antropophage ; tu méconnois ce peuple que tu injuries & c'eſt la premiere fois que tu deshonnores Paris par ta préſence. Apprends par un Pariſien que ces concitoyens ont joui dans tous les temps de la réputation bien méritée, du meilleur, du plus doux & du plus aimable de tous les peuples ; apprends que toute l'Europe en a encore cette idée. Dis-nous, avocat ſans logique, raiſonneur pitoyable, ennemi du ſens commun, dis-nous ? un peuple entier paſſe-t-il tout d'un coup d'une extrêmité de lui-même à l'autre ? J'en laiſſe juge le public plus raiſonnable que toi. Pourquoi n'as-tu pas dit ſimplement que les auteurs de tous ces crimes étoient des brigands répandus dans Paris. Ah ! je t'entends : tu craignois qu'on ne te demandât d'où étoient ces brigands, d'où ils étoient venus, qui les avoit attirés ; pourquoi ? c'eſt que par une ſuite de queſtion tu craignois qu'on ne découvrît les infâmes auteurs des crimes dont nous avons été les triſtes témoins ; tu craignois qu'on ne

découvrît que ces brigands ſont les mêmes par leſquels l'Aſſemblée fait paſſer forcément ces décrets, & deſquels elle s'étaye pour détruire tout ce que nous avons de ſacré. Eh bien ! veux-tu le ſavoir : ne le demande pas à d'Orléans, le pauvre homme, que l'orgueil aveugloit, qu'une ſole & ſote ambition guidoit, que ſa haine invétérée contre notre auguſte & grande Reine animoit, peut avoir ignoré une partie de ces petits détails ; on travailloit pour lui, & le parti s'étoit contenté de l'avoir établi caiſſier avec la flateuſe eſpérance de voir rentrer les avances. Mais écrits-en au Génevois ; mais demande-le à Mirabeau, Barnave, Lameth, d'Aiguillon & conſorts, c'eſt-à-dire, à preſque toute la gauche de l'Aſſemblée, que tu connois ſurement mieux que moi ; & ils te diront, 1°. qu'il y avoit une quantité de vagabons de pluſieurs nations de l'Europe, 2°. une multitude de gens ſans aveu, mourant de faim dans les provinces, qu'il avoit été facile de faire refluer avec de l'argent, dans la Capitale, 3°. un grand nombre de malheureux ouvriers, ſans travail, gagnés & ſoldés par Necker & par Philippe, 4°. quelques particuliers ennemis par force, promeſſe & argent, qui, ſans prendre part aux forfaits qui ſe ſont commis, en étoient les témoins tremblans, & augmentoient la cohue. Voit-on là le peuple honnête qui compoſe la Garde Nationale de la Capitale ? mais comment l'y a-t-on vu ? On l'a vu après une marche forcée de pluſieurs heures à travers les mauvais chemins, abymé de boue, trempé juſqu'à

la peau par une pluie continuelle ; harraſſés de fatigue, preſſés par la faim, ſe rendre en bon ordre ſur l'eſplanade de la grille du Château, s'y mettre en bataille, & attendre tranquillement les ordres du général, ne ſe retirer pour prendre quelques mômens de repos, abſolument néceſſaires, que pour, avec un nouveau zèle, ſe livrer par tout au maintient de la tranquilité & du bon ordre ; on l'a vu ſe répandre par tout avec courage aux riſques de la vie, pour arrêter les déſordres & reprimer la fureur & les atrocités des brigands, on l'a vu ſe livrer avec une généroſité peu ccommune aux dangers les plus éminens, pour arracher des mains des barbares & des cannibales, prendre ſous leur protection, & conduire dans des lieux de sûreté, les braves, généreux & obéiſſans Gardes-du-Corps, ces hommes intrépides, qui ont ſu ſacrifier leur valeur aux ordres d'un bon Roi, pere de ſes ſujets : oh ! que ſe ſacrifice a dû leur couter ! bien plus volontiers euſſent-ils ſacrifié leur vie en combattat contre les infâmes antropophages, & ce ſont ce héros que le vil avocat Chabrou calomnie ; c'eſt ſur eux que péſe cet avocat, cherement payé & ſoldé pour parler avec autant d'audace & d'inſolence, c'eſt ce lâche qui vend ſon honneur (c'eſt peu) ſa religion (en a-t-il ?) ſa conſcience (c'eſt peut-être un crime de lui en ſuppoſer) ſon éternité (il n'y croit pas) quel héros que ce Chabrou ! Oui, la Garde Nationale de Paris s'eſt couverte de gloire les 5 & 6 octobre 1789, & Chabrou d'un opprobre éternel à la tri-

bune de l'Assemblée, le 8 octobre 1790. S'il s'est commis des meutres, des crimes & toutes sortes d'horreurs à Versailles, ce n'est point par le peuple de Paris, s'il ne les a empêchés, c'est qu'il ne l'a pu, & s'il ne l'a pu, ce n'est pas à lui qu'il faut s'en prendre. Peuple de Paris, chers concitoyens, nous laisserons-nous deshonnorer à la face de l'Europe entiere, & permermettrons-nous qu'un scélérat d'avocat, soldé par d'Or..... & ses suppôts, forme une accusation aussi infamante pour nous qu'elle est peu méritée! Quoi, cette affreuse calomnie se répandra de Provinces en Provinces, & jusqu'à la postérité! Quoi, après avoir au dépens de nos vies & du sang que nous étions prêts à verser pour sauver les précieux jours du plus aïmé des Rois, de la Reine la plus estimable & la plus calomniée, de notre cher Dauphin & de toute la Famille Royale, il sera dit par Chabrou & publié que c'est le peuple de Paris qui a excité les horreurs de Versailles, pour se défaire de son Roi, assassiner Marie-Antoinette, faire périr le Dauphin & la Famille Royale, pour élever, selon les désirs d'un Mir..... d'un Barn..... d'un d'Aiguil..... & leurs exécrables conforts, des clubs & de la gauche du manège! Non, il faut que l'infame calomniateur prouve & démontre son dire. La loi existe; la Nation Française veut & a droit d'être éclairée, l'Europe doit être instruire, & l'univers entier doit juger l'accusateur & le peuple de Paris. Bailli & la Commune de Paris, justifiez-vous! la Fayette, général de la brave garde nationale de Pa-

ris, innocente-toi ? Diſtricts & Municipalités, réuniſſez-vous ? n'eſt-ce pas vous qui formez le bon peuple de Paris ? on l'attaque, on l'inſulte, on le calomnie, on le deshonnore, & vous vous tairiez, & vous vous avouriez coupables des crimes les plus affreux ; ſongez donc qu'en cette occaſion le ſilence équivaudroit à l'aveu. Attaquez l'impoſteur, demandez hautement juſtice ; ſi jamais il y eut un crime de lèze-nation, c'eſt celui de Chabrou ; il eſt député, il eſt vrai ; mais fût-il le grand diable deſcendu des enfers, il faut qu'il convainque l'univers entier de la vérité de ſon accuſation, ou s'il ne le fait, il faut que, couvert de honte & d'opprobre, il ſoit puni de mort, & périſſe par la main du bourreau, lui & toute ſa clique exécrable. Seriez-vous aſſez imbécilles pour me dire qu'ils ſont inviolables ces auguſtes députés ? Inviolables ! Et qui les a rendus tels ! Eux-mêmes ; & de quelle autorité ? de la leur ; c'eſt bien commode : ils peuvent donc dire & faire tout ce qu'ils jugent à propos. Nous voilà bien lotis. Moyennant cette précaution nous ſommes foutus. Un inviolable me vole, & je n'ai rien à dire ; il me met ſur la paille, me calomnie à toute outrance, & je n'ai pas à me plaindre ; il viole ma fille, ſous prétexte des droits de l'homme, & je dois me taire ; il me fait ſans raiſons empriſonner, charger de fers, même lanterner & il faut me laiſſer faire ; ces inviolables peuvent commettre toutes ſortes d'horreurs contre Dieu & ſa religion, contre le Roi & ſon autorité, contre la Reine & toute

la Famille Royale, contre les individus, leur bien-être, leur exiſtence, & perſonne n'a droit de réclamer. Foutre, il faut que la tête nous ait tourné ; mais ſe peut-il que nous ayons renoncé au ſens commun ? Où ſont nos droits, notre prétendue liberté ? Que vont devenir nos propriétés ? nos droits de leur obéir aveuglement, notre liberté d'être leurs eſclaves & les lâches jouets de leurs infâmes paſſions, & nos propriétés leur appartiendront lorſqu'ils jugeront à propos. Foutre, quelle ſacrée bougre de beſogne ! Nous voilà devenus furieuſement paſſifs, pour ne laiſſer qu'eux d'actif, & pour être français, il faut en paſſer par-là. Ma foi, ſerviteur à la compagnie, pour moi, je fous le camp ; j'aime mieux vivre au milieu des ſauvages du Canada au fond de la Tartarie, où règne la bonne nature, que d'être ſoumis aux ordres arbitraires & ſanguinaires d'une troupe des tyrans féroces, vomis par l'enfer, pour le malheur de la chrétienneté & de la France. C'eſt à chacun à faire ſes réflexions, les miennes ſont toutes faites, & les voici en quatre mots.

Je conſens à reſter, pourvu qu'on envoye au plutôt au diable l'infernale aſſemblée ; qu'on rende au Roi ſa liberté & ſon ancienne autorité, hors le pouvoir de faire du mal à ſon peuple, ce ſont d'ailleurs le ſentimens de ſon cœur paternel ; qu'on compoſe une ſeconde légiſlature, mais honnête, mais bien compoſée, dont les membres ayent donné de preuves non équivoques de religion, de vertu, de pro-

720

bité & d'honnêteté ; tout cela manque aujourd'hui dans la gauche de l'assemblés qui forme la majorité. Mais sur-tout & tout de suite, que cette pettaudiere soit dissoute. J'espere que dans les provinces, on les chassera hors de France, comme des bêtes féroces & qu'on en purgera ma chere patrie & ma bonne ville de Paris, si on n'aime mieux leur faire faire leur procès, & les faire pendre.

Ameu. Amen. Amen. Ainsi-soit-il.

Le Parisien, témoin oculaire des journées des 5 & 6 Octobre.